

## Projets ou Précarité... Et nous ?

La direction de Paris 16 Cdis annonce son intention de procéder à **une série de réorganisations en direction de la « Presse », de la « Brigade de tri », et vise à créer une plate-forme de préparation du courrier à Richepin**. Ces projets, fruit d'une réflexion menée dans le cadre de CQC, avec en point de mire la création de la plate-forme de Wissous commencent à prendre forme et ne tarderont pas à se généraliser sur la DOTC Sud.

La section Cfdt tient à ce que dialogue s'engage le plus vite possible afin d'être en mesure d'informer les agents des intentions réelles de la direction et de couper court aux rumeurs qui commencent à circuler.

A noter que les agents ne pourront pas bénéficier du dispositif indemnitaire plus avantageux négocié dans le cadre de l'accord d'accompagnement social et dénoncé par le trio CGT-SUD-FO !...N'avaient-ils pas promis avant les élections au CA de réouvrir des négociations ?

---

### □ **Transfert de la presse à Médiapost.**

Maintes fois évoqué, il semble que LP ait décidé le transfert de tous les services de la presse parisienne en direction de Médiapost, filiale spécialisée dans la distribution des journaux.

Pour autant, tout n'est pas réglé, notamment les conditions de ce transfert ; la date imposée sans discussion ; les possibilités de reclassement sur Paris 16 ; les aides à la formation vers les nouveaux métiers...etc

L'étude envisagée par la direction doit se faire en concertation avec les OS, le dialogue social à la Villepin, « je décide, j'applique et je parle de dialogue » doit cesser, sous peine d'aboutir à une radicalisation des comportements !

---

### □ **Transfert de la « brigade de tri ».**

Paris 15 CTC nous voilà ! La solution à tous les problèmes en matière de réorganisation ? A n'en pas douter !

Quels scénarii ? Quelles mesures d'accompagnement seront appliquées ?

De nombreuses interrogations auxquelles les réponses de la direction, très formelles, peu lisibles ne sont pas en mesure d'apporter un éclairage suffisant.

La nuit, la nuit... ! Rappelons-nous du traitement des agents de la nuit ! Pas très brillant comme résultat, le dialogue avait très vite tourné court au grand damne des agents !

Là aussi, la concertation, la négociation, la communication doivent prendre toute leur place. Sachons raison garder pour sortir de ces projets de réorganisation pour le mieux et non pour le pire !

❑ **Richepin : création d'une plate-forme de préparation du courrier.**

Ce projet découle directement de CQC, projet de modernisation des activités de traitement du courrier. La création de la PPDC a vocation de séparer les activités de distribution du courrier par la « collecte » de celle du traitement du courrier par le « départ ».

**Ces agents des services de la « collecte » et du « départ » devraient être rattachés administrativement au CTC de Bonvin au 1er juillet 2006.**

Les agents affectés au « Dr/Di » présents sur le site de Richepin seront eux, toujours rattachés à Paris 16 Cdis.

**Conclusion :**

Les choses bougent rapidement, les réorganisations se succèdent à un rythme infernal mais les dispositifs d'accompagnement social satisfaisants ne sont pas au rendez-vous.

La faute à qui? ...La CFDT demande aux autres OS de réouvrir sérieusement des négociations sur le volet d'accompagnement social CQC.

**La CFDT exige la mise en œuvre d'un véritable dispositif d'accompagnement qui n'indemnise pas le préjudice subi des agents, mais qui permette d'éclairer leurs choix professionnels présents et futurs.** La renégociation (sur la DOTC Sud) d'un tel dispositif d'accompagnement social, devrait donner aux agents impactés par les réorganisations de réelles perspectives d'avenir tant professionnelles que personnelles.

Force est de constater qu'aujourd'hui, le climat est plus à la dénonciation, à la contestation.

A nous, syndicats et salariés d'être capables d'amener la direction sur la voix du dialogue social, loin des intérêts particuliers de chacun des partenaires.

Dans tous les cas, les agents de la « presse », de la « collecte » et de la « brigade de tri » savent que la section CFDT sera encore une fois présente à leur côté, et saura agir, au mieux de leurs intérêts, en utilisant toute la palette de l'action syndicale.

**A notre demande, la direction de Paris 16 Cdis, a accepté de recevoir ce vendredi 10 mars, la section CFDT afin de travailler sur ces sujets.**



**Bulletin d'adhésion à la CFDT**

NOM (M., Mme, Mlle).....Prénom.....Date de naissance.....

Adresse personnelle.....

Code postal.....Ville.....

Etablissement.....Ville.....

Niveau de fonction.....Statut : Droit Privé, ACO, Fonctionnaire : Indice brut.....

Salaire annuel net imposable.....Euros

**J'adhère au syndicat CFDT des Postes et Télécommunications  
affilié à la Fédération Unifiée des travailleurs des Postes et Télécommunications.**

Ma cotisation sera égale à 0,75 % du salaire annuel net imposable.

J'accepte un paiement automatisé des cotisations tous les mois et je joins un relevé d'identité bancaire ou postal.

Date                    Signature :

**Rejoignez une force d'action, de négociation et de proposition.**

**Avec Vous, Pour Vous, la CFDT !**